

# Protocole Médecine d'Urgences Analgésie Protocole analgésie per os Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 3 Date d'application : 05/2017

## I - OBJET DU DOCUMENT :

Protocole de prise charge thérapeutique per os de la douleur

# **Principes:**

- Evaluation de la douleur et analgésie **systématique et précoce** pour tout patient se présentant aux urgences.
- Une éventuelle intervention chirurgicale n'est pas une contre-indication à l'analgésie quelle que soit sa voie d'administration.
- Efficacité de l'analgésie balancée → associations antalgiques/AINS.
- Continuité dans la prise en charge avec relais par prescription.
- Efficacité de l'analgésie = information du patient (produits administrés et ordonnance détaillée).

## A l'arrivée :

Si hospitalisation → protocole analgésique injectable si EN>3. Si EN < 3, per os possible. Si pas d'hospitalisation à priori → protocole analgésique per os. Si inefficace ou/et douleur intense

(EN>=6), envisager voie veineuse.

## **Douleur faible (EN</=3)**

Paracétamol (Dafalgan\*, Doliprane\*, Efferalgan\*): 1 gramme (toutes les 6 heures)

## **Douleur importante (EN>3)**

Paracétamol 325 mg + Tramadol LI 37.5 mg : 1 cpé (toutes les 6 à 8 heures).

### Ou

Paracétamol + codeïne: 1 à 2 comprimés (toutes les 8 heures)

## Ou

Tramadol LP 100: 1 comprimé (toutes les 12 heures) associé au paracétamol. (4 gr/24h)

### Ou \*

Zamudol 50 : 1 cpé toutes les 12 heures (personnes âgées).

### Ou

Poudre d'opium 25 mg paracétamol 500mg (Izalgi) : 1 gélule toutes les 6 heures , associé à 500 mg de paracétamol ;

# Analgésie balancée avec association par AINS de courte demi-vie, en l'absence de contreindications.

AINS proposés en urgence : Kétoprofène : 1 cpé 2 fois par jour

Protoxyde d'azote : 9 1/min au masque.



Protocole Médecine d'Urgences	Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences
Analgésie Protocole analgésie per os	Version : 3 Date d'application : 05/2017

## Penser aux autres moyens:

- contention et immobilisation (attelle, bras en écharpe, collier cervical).

- mise sur fauteuil roulant +/- surélévation du membre.

Vessie de glace.

- Refroidissement par sérum physiologique pour les brûlures ou douche pour brûlures étendues.

L'administration d'antalgiques doit être prescrite sur le dossier de soins et notée sur l'observation médicale (nature, posologie, heure de prise).

- Traitement adjuvants : Myorelaxants si composante algique musculaire, anti-spasmodique musculotrope si douleurs type colopathie fonctionnelle.

# A la sortie:

La prescription est systématique  $\rightarrow$  association d'AINS, antalgiques, +/- myorelaxants ou autres adjuvants.

L'ordonnance comportera : - le nom du médicament

- sa posologie

- ses intervalles ou heures de prise

- la durée du traitement

Pendant la nuit, ou jours fériés, le patient peut bénéficier du traitement en attendant d'aller à la pharmacie.



# Protocole Médecine d'Urgences Analgésie Protocole analgésie per os Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 3 Date d'application : 05/2017

# Produits per os disponibles dans le service

Paracétamol: Dafalgan 500\*, Doliprane 500

Posologie adulte : 1 gramme toutes les 6 à 8 heures (3 à 4 fois par jour) CI : Insuffisance hépatocellulaire sévère, hypersensibilité connue (rare)

## Kétoprofène LP 100,

Posologie : 1 comprimé toutes les 12 heures, pendant le repas de préférence. Prudence en urgence au delà de 5 jours. (Risque de lésions gastroduodénales).

Attention chez l'insuffisant rénal, sujet âgé.

CI: grossesse 1<sup>er</sup> et 3eme trimestre, allaitement, insuffisances hépatiques ou rénales sévères, allergie à l'aspirine ou AINS apparentés, ulcère gastro-duodénal actif.

## Paracétamol + Codeïné:

Analgésique morphinique faible + Paracétamol

Posologie : 2 gélules toutes les 8 heures (3 fois par jour).

CI: grossesse, allaitement, toxicomanie, insuffisance hépatique, insuffisance rénale sévère, celles du paracétamol.

# Tramadol: Contramal 150 LP\*,

Analgésique morphinique faible + action périphérique.

Posologie : 1 comprimé toutes les 12 heures (2 fois par jour)

Contre-indications : Traitement par IMAO, sevrage du toxicomane, intoxications aiguës par OH ou psychotropes, épilepsie non contrôlée par un traitement, hypersensibilité connue au tramadol ou opiacés, grossesse.

**Tramadol : Zamudol 50 LP\*:** 1 cpé toutes les 12 heures. Mêmes propriétés. Adaptée à la personne âgée.

## Association paracétamol (325 mg/cpé) et tramadol LI(37.5 mg/cpé).

Posologie : 1 cpé toutes les 3 à 4 heures.

CI: épilepsie non contrôlée par un traitement, Traitement par IMAO, sevrage du toxicomane, intoxications aiguës par OH ou psychotropes, Insuffisance hépatique sévère, grossesse

# 

# **⇒** anti-spasmodique musculotrope (tube digestif)

## Tri-méthyl-phloroglucinol

Posologie adulte : 2 comprimés 2 à 3 fois par jour.

Pas d'effet secondaire majeur (épigastralgie, rares éruptions cutanées allergiques)

Précaution d'emploi : 1<sup>er</sup> trimestre grossesse, allaitement

Association déconseillée : morphiniques (effet antispasmodique annulé).

Indications : manifestations spasmodiques et douloureuses du tube digestif, voies biliaires, utérines.



# Protocole Médecine d'Urgences Analgésie Protocole analgésie per os Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 3 Date d'application : 05/2017

## **II - DOMAINE D'APPLICATION:**

Service des	Urgences	de Purpan	et Rangueil
-------------	----------	-----------	-------------

III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires.  A prescrire : X Médecin OU A entreprendre X IDE, X IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □ Masseurs kinésithérapeutes
A administrer : X IDE, X IADE, $\square$ Sage-femme, $\square$ Manipulateur en électroradiologie, $\square$ Masseurs kinésithérapeutes
IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE :
V-DOCUMENTS ASSOCIES:

# VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS :

Protocoles CLUD

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS				
N°version	Date	Nature des modifications		
V 3	Mai 2017			

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION :	
2018	